

Jean-Baptiste André Godin à Albert Lenoir, 10 novembre 1866

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 1 p. (434r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Albert Lenoir, 10 novembre 1866, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45525>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [10 novembre 1866](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lenoir, Albert \(1801-1891\)](#)

Lieu de destination Paris

Scripteur / Scriptrice [Inconnu](#)

Description

Résumé Godin répond à la lettre d'A. Lenoir du 30 octobre 1866 qui évoque l'exploitation d'objets nouveaux. Il l'avertit qu'il doit aller prochainement à Paris et pourra en parler avec lui. Il évoque la visite que Lenoir lui a rendu en 1858. Godin pense que l'appareil à rafraîchir de Lenoir ne sera pas d'une vente facile et lui indique que des modèles de chauffe-bain ont déjà été fait sans connaître le succès.

NotesDestinataire : Godin évoque dans sa lettre une visite que lui a rendue Lenoir en 1858 ; il semble qu'il faille identifier A. Lenoir à l'architecte Albert Lenoir avec lequel Godin correspond en 1858 à propos de l'édification du Familistère.

Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#), [Industrie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 10 juill 1666

à Monsieur de Lemois
époux de

dans maire fait l'heure de minuit
à la date du 30 octobre pour le parlo
de l'exploitation des biens meubles qui sera
dûruf entre le pour le 1er octobre prochain
ment au 1er de l'anné prochain
dans la ville de Paris je me ferai un plaisir
de vous envier au plus tôt

soyez bien persuadé que je dis pas autre
que la vérité que dans maire fait l'heure de minuit
je ne me comprends pas il ya donc
plus longtemps que vous le pensiez vous
mende

je vous dis que l'heure de minuit
impression sur la proposition que vous
me faites je ne crois que je l'appuie
à l'appui soit une chose bien faite
à moins d'un grand empêchement dans l'usage
et non pas que dans la mort

quand au baignoires chauffant dans
bains on a des bains pour des moyens
pourtant assez dimples et assez communs
sous l'eau ne se devoient. tous craignent
les dépositions que l'on n'ose pas à voir
dans une baignoire nulle volonté n'est
pointable des appareils brûlant dans l'eau
des bains pour le chauffage sont pas moins
craintifs. de ce que plus personne ne
veut

me faire voter leur décret de la mort

Georges